

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

Un Brin de Causette...



De deux choses l'une : ou bien on vit pour travailler, ou bien on travaille pour vivre. Tout ça, c'est du pareil au même, puisque vous savez qu'on est tertiaire des condamnés à la sueur de son front... depuis la faute de nos premiers parents. Un coup qu'on sera en Paradis, on aura pu qu'à se reposer !

En attendant, le travail c'est la santé, le bonheur et la liberté.

« Travaillez, prenez de la peine... » aurait dit le grand fabuliste La Fontaine, si qu'il était encore de ce monde. Pourtant, à force de travailler, surtout avec les nouvelles machines, les chimies, on est arrivé à produire, fabriquer tant et plus, qu'on sait seulement pu que faire avec tout ces fabrications et ces marchandises. Dame, les consommateurs se multiplient point si vite que les doryphores et pis y n'ont point des ventres élastiques, pour absorber autant comme avant ! Alors ?

— Alors, c'est la crise économique, la mévente, le chômage, la guerre des tarifs. Faut bien trouver des solutions. Les conseillers manquant point, surtout qui sont payés pour en donner. On a fait, à Genève un grand palais pour les loger. C'est là qu'il faut les entendre prêcher... quand c'est qui roupillent point ! Par ironie, ils appellent ça le « Bureau International du Travail » et le directeur du B.I.T. touchant seulement la p'tite somme de 400.000 francs par an, à la santé des vrais travailleurs. Tu parles d'une affaire !

— Et quoi c'est qui mijotent là dedans ? Justement pour éclairer nos lanternes j'on lu ces lignes, dans une nouvelle gazette, sous le titre « Le seul remède à la crise » :

« Voici que l'on apprend qu'à Genève le Bureau International du Travail inscrit à son ordre du jour la journée de sept heures, ou la semaine de quarante heures. En France, un livre intéressant vient de paraître sur ce sujet et le télégraphe nous apporte d'Amérique la nouvelle que « la Chambre de Commerce des Etats-Unis a donné son approbation à l'application de la semaine de 40 heures ou de 5 jours de travail, en vue de diminuer le chômage. »

Pu loin, après avoir crié « Bravo ! » c'te nouvelle gazette ajoute :

« Puisque l'énergie naturelle, sous l'une des trois formes indiquées, doit fatalement remplacer ou aider le muscle humain, pourquoi ne pas tirer la conséquence logique et inévitable de cette substitution en alléger définitivement la tâche des travailleurs ? »

Ben sûr, les mécaniques ont été inventées pour faire le travail pu vite et pour fatiguer moins les bonhommes. A force d'en user et même d'en abuser, elles sont arrivées à changer nos habitudes, à culbuter nos vieux systèmes. Tant pis si elles se retournent contre nous...

Mais alors, si qu'on recherche des remèdes énergiques, y a qu'à conseiller à ce pauvre B.I.T. de travailler un jour par semaine et de se reposer les six autres !!! J'suis ben sûr qu'il aurait des partisans de mon système, car enfin, avec la semaine de 40 heures, on aurait seulement point le temps de se reposer... ni de jouer au « Yo-yo » après souper !

maître jannet

Syndiqués !

VOUS POUVEZ REALISER D'APPRECIABLES ECONOMIES EN EFFECTUANT VOS ACHATS CHEZ LES NOMBREUX COMMERÇANTS QUI ACCORDENT DES REMISES A NOS ADHERENTS.

Contre les ennemis de nos Cultures

Dans les circonstances économiques actuelles, le cultivateur doit chercher à obtenir le maximum de rendements, avec le minimum de frais. Nous avons exposé ici, et dans nos conférences, les possibilités d'arriver à un tel résultat, par petites étapes — toutes transformations ou améliorations de nos méthodes de cultures ne pouvant se faire que progressivement, à la lumière de l'expérience et au gré des saisons.

Pour obtenir de saines et abondantes récoltes, l'agriculteur ne doit pas se contenter de nettoyer, d'ameublir et d'assainir ses terres, de les fumer rationnellement, de faire usage de semences ou plants sélectionnés... il doit aussi et surtout veiller à la bonne levée du grain, lutter contre les nombreux ennemis et parasites, VEGETAUX et ANIMAUX, qui menacent sans cesse ses cultures, au point d'entraîner parfois les fruits de son travail !

Quel est celui d'entre nous, en Loire-Inférieure — comme dans les autres départements — qui n'a pas souffert des dégâts de ces ennemis, dans ses cultures, ses vergers, son jardin, ses vignobles ou ses plantations ?

Les vieux vignerons ont gardé, de sinistre mémoire, le souvenir des attaques phylloxériques, qui ont ravagé leurs vignobles et les ont réduits à la misère. Depuis la reconquête, ils doivent lutter sans répit, par de nombreux traitements insecticides, bouillies cupro-arsénicales et autres, contre le mildiou, l'oïdium, la cochyliose... sans qu'ils n'obtiennent les résultats de certains de ces traitements ne sont pas toujours ceux qu'on devrait obtenir, faute d'entente, de coordination des efforts, pour opé-

rer efficacement dans toute une région.

Combien de cultivateurs ont-ils à se plaindre des dégâts de vers blancs, de vers gris, de taupes ou de corbeaux dans leurs champs ; des attaques de taupin ou de rouille dans leurs céréales, sans parler des nombreuses plantes adventices et parasites, destructrices de récoltes !

Nos vergers ont à souffrir, non seulement de l'envahissement des mousses et lichens, de gui et minuscules champignons, mais aussi de nombreux pucerons et insectes, qui sucent la sève de l'arbre, l'affaiblissent, nuisent à une bonne fructification, ou se logent dans le fruit. Si nous voulons obtenir beaucoup de beaux et bons fruits, lutter contre la concurrence redoutable qui nous est faite par l'étranger, nous devons entreprendre une guerre sans merci contre ces insectes et parasites de nos arbres fruitiers... Et gare au Pou de Saint-José, qui nous vient d'Amérique avec les pommes rouges de Californie ou de Virginie !!!

Il n'est PAS UNE CULTURE qui n'ait à redouter la présence de quelque indésirable ou mortel ennemi. Nos jardiniers, maraîchers, horticulteurs, pépiniéristes sont, chaque jour, aux prises avec eux : invasions de limaces, pucerons, courtilières, etc... de cryptogames, ou parasites mystérieux, qui font périr de nombreux pieds de petits pois, tomates ou autres légumes. Pour ces derniers, les remèdes ne sont guère encore bien connus. Les cultures d'osier, de chanvre, de tabac... (nous espérons en cultiver chez nous) ont aussi de redoutables ennemis, et pour mieux les combattre les producteurs ont dû souvent constituer des groupements ou syndicats de défense.

Un peu partout, dans notre département, le Doryphore a fait cette année son apparition. Grâce aux énergiques mesures prises par notre directeur des Services Agricoles, M. Chaguin, et à la collaboration des cultivateurs, les foyers ont pu être rapidement circonscrits et éteints. Les dégâts ont été relativement minimes. Est-ce à dire que tout danger est définitivement écarté et que nous pouvons être rassurés de ce côté ? — Malheureusement, non ! Il nous faudra, l'an prochain, redoubler de vigilance et lutter avec plus d'énergie encore, si nous ne voulons pas avoir de désagréables surprises et... obtenir une récolte de pommes de terre.

Un nouvel indésirable — connu depuis quelques années par les cultivateurs mais dont les dégâts avaient été insignifiants — le Septoria Graminæ, a pris au printemps dernier une grande extension dans de nombreux champs de blé du Pays de Retz et du Bocage Vendéen. Ce cryptogame parasite, qui s'attaque de préférence aux jeunes plants souffreteux, suscite une maladie analogue à la rouille. Le blé atteint semble disparaître par places ; le tallage est entravé ; il ne se forme qu'une seule tige qui sera trop chétive pour porter un épi. Le Septoria vit-il dans le sol, sur des débris végétaux ? Peut-il se transmettre par les semences ? Nous n'en savons trop rien pour l'instant, car il est trop nouvellement venu ; mais nous devons tout mettre en œuvre pour empêcher sa propagation dans notre département.

Dans un récent article, nous avons mis en garde les cultivateurs contre l'ail sauvage, qui empoisonne nos bêtes, et ceci nous dispense d'y revenir. Mais là encore, contre ce nouvel ennemi, nous devons redoubler d'efforts, pour arriver à nous en débarrasser le plus vite possible.

Un autre genre de dégâts — il y a décidément, pour le cultivateur, des attaques sur tout le front ! — nous a été signalé cette année dans les régions de Bourgneuf-en-Retz, Saint-Viaud et quelques autres communes du Sud de la Loire. Il s'agit cette fois de rongeurs, de campagnols, qui nous viennent sans doute des départements voisins, de la Vendée et des Deux-Sèvres, et dont l'invasion, si elle s'étendait, pourrait devenir calamiteuse pour notre pays ! Pour détruire les campagnols, on peut se servir soit du virus Pasteur, pour leur communiquer une maladie contagieuse, soit encore d'appâts empoisonnés. Nous avons décrit, en détails, ces procédés de lutte dans notre Bulletin du 5 mars dernier ; mais, là surtout, pour réussir, faut-il une organisation méthodique dans la zone envahie et une coordination des efforts.

Pour lutter plus efficacement contre ces multiples ennemis — dont nous venons de faire une brève et incomplète énumération — nous avons constitué cette année, avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, un SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE DEFENSE PERMANENTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES. Son siège a été fixé 2, rue Scribe, à Nantes. M. Chaguin, directeur des Services agricoles, a bien voulu en assurer la direction technique. Le secrétaire-trésorier n'est autre que le signataire de ces lignes... Tous les adhérents du Syndicat Central font partie automatiquement du Syndicat de défense, sans aucun supplément de cotisation.

Notre programme est très vaste, comme il est facile d'en juger ! Nous espérons nous y employer de notre mieux, en collaboration avec tous les agriculteurs intéressés.

R. FAIVRE.

UN BON SYNDIQUE NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

LA DÉFENSE DE NOTRE AVICULTURE

Le Syndicat des Aviculteurs de la Région nantaise et des départements limitrophes, présidé par notre ami le commandant Ayme, vient d'adresser cette requête au Ministre de l'Agriculture, pour la défense de notre Elevage avicole :

Nantes, le 12 octobre 1932

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre en date du 25 mai dernier, vous avez bien voulu faire connaître à M. le Président de la Chambre de Commerce de Nantes, que votre bienveillante attention avait été retenue par la résolution adoptée par le Syndicat des Aviculteurs de la Région nantaise et des départements limitrophes, au cours de son Assemblée extraordinaire du 15 mars dernier, dont copie-cijointe.

Par cette lettre, vous avez bien voulu nous informer également que vous aviez fait prendre bonne note à vos Services, de la suggestion que contenait la résolution précitée au sujet de la création au Ministère d'un organisme spécialement chargé de l'Aviculture.

En ce qui concerne les mesures de contingentement et les tarifs douaniers dont il vous était demandé le renforcement, nous vous avez fait connaître toutefois que vous estimiez que les circonstances présentes, les mesures de contingentement prises par votre Département étaient suffisantes pour limiter les effets de l'importation étrangère et qu'il n'y avait pas lieu d'envisager une augmentation du tarif douanier.

Nous n'ignorons pas en effet, Monsieur le Ministre, les décrets pris à cet effet, mais nous prenons la liberté d'attirer votre bienveillante attention sur le fait que ces mêmes décrets prévoient que nos Colonies, protectorat ou pays sous mandat bénéficieront de la liberté d'importation et que les marchandises qu'ils dirigeront sur la Métropole, ne seront pas comprises dans les quantités contingentes.

Nous n'avons pas l'intention de nous élever contre le principe même d'une telle mesure, car nous comprenons fort bien au contraire tout l'intérêt que vous portez à nos Colonies dont le trafic avec la Métropole aurait réellement besoin dans les circonstances actuelles, d'être favorisé par toutes les mesures possibles.

Mais nous constatons malheureusement que les mesures prises pour empêcher les œufs étrangers de pénétrer en France, deviennent inopérantes, du fait qu'ils profitent précisément du truchement de nos Colonies et pays de protectorat, pour revêtir une fausse étiquette d'origine qui leur permet de pénétrer dans notre pays sans difficultés.

Il est maintenant établi, en effet, que les œufs belges sont rentrés en France en passant par le Maroc, et que les œufs tures, russes et roumains font tous escale en Syrie avant d'être débarqués à Marseille.

Si nous nous reportons aux informations reçues de notre Chambre syndicale, qui s'appuient sur des documents officiels, nous constatons en effet que la Syrie, qui importait en France :

En 1929.....	1.545 quintaux
1930.....	1.794 —
1931.....	5.346 —

a importé pendant les sept premiers mois seulement de 1932, le chiffre énorme de 8.794 quintaux.

Nous constatons, par ailleurs, les chiffres ci-après pour le Maroc :

1929.....	376 quintaux
1930.....	23 —
1931.....	4.714 —

et pour les sept premiers mois de 1932, le chiffre formidable de 19.349 quintaux.

Il en résulte que le contingentement d'œufs étrangers, qui avait été fixé à 9.000 quintaux pour chacun des deux premiers trimestres, se trouve dépassé ainsi qu'il suit :

Contingentement prévu pour le

1^{er} trimestre, 9.000 quintaux. Importations réelles, 24.183 quintaux.

Contingentement prévu pour le 2^e trimestre, 9.000 quintaux. Importations réelles, 18.763 quintaux.

Enfin, pour le 3^e trimestre 1932, le contingentement, qui avait été fixé à 12.000 quintaux, a atteint, rien que pour le seul mois de juillet, le chiffre de 9.035 quintaux, grâce à l'aimable rôle de transitaire assuré par notre pays de protectorat.

Ces dépassements représentent évidemment des centaines de millions d'œufs introduits en fraude.

Ces centaines de millions d'œufs sont de qualité plus que douteuse, du fait de leur origine et de leur date de ponte, qui remonte parfois à quatre et cinq mois.

Ces centaines de millions d'œufs introduits en France représentent des centaines de millions de francs qui contribuent à augmenter gravement l'écart de notre balance commerciale.

Seules considérations devraient suffire, croyons-nous, pour que des mesures douanières plus efficaces soient prises dans le plus bref délai, si le marasme dans lequel se débat actuellement l'Aviculture française n'y trouvait pas précisément son explication.

Nous sommes persuadés, Monsieur le Ministre, que les faits que nous signalons à votre haute et bienveillante attention, vous conduiront à prendre, de toute urgence, les mesures de protection nécessaires pour que les producteurs français, qui ont fait depuis ces dernières années un effort considérable, ne soient pas rapidement accablés à la ruine.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, etc...

Commandant Ayme.

ÉCHOS

BALANCE COMMERCIALE : Pour les huit premiers mois de 1932, notre balance commerciale enregistre un déficit de 7 milliards 5.200.000 francs... Voilà le résultat des beaux accords commerciaux conclus avec les autres nations !

CREDIT AGRICOLE : Le Journal Officiel du 21 octobre vient de publier trois décrets du Ministre de l'Agriculture, ayant pour but de faciliter, par de nouvelles avances de l'Etat, les opérations de prêts à moyen terme et à long terme.

GRIFFES DE MUGUET : Par arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du 19 octobre 1932, l'importation en France des griffes de muguet, originaires et en provenance d'Allemagne, est autorisée, à titre exceptionnel, jusqu'à nouvel ordre.

A CARENTAN (Manche), aura lieu le samedi 5 novembre, le Concours-Foire régional des animaux reproducteurs de la race bovine normande pure.

« CHANCE »... tel est le titre du nouveau journal de courses, qui vient de paraître. Il aura le souci de l'information exacte et celui du sport hippique sincère. Souhaitons-lui la bienvenue.

ENCORE PLUS FORT... Un de nos adhérents, M. Jean-Marie Morice, au Moulin de Proutière, Saint-Michel-Chef-Chef, nous annonce qu'il a récolté une pomme de terre pesant 1 kil. 550 grammes, de la variété Abondance de Metz. Toutes nos félicitations... Mais qui dépassera ce record ?

L'Utilisation des Marcs

(Marcs de raisins et Marcs de pommes)

En tout temps les marcs, marcs de pommes comme marcs de raisin, sont d'une utilisation très profitable à la nourriture du bétail, quand on ne les emploie pas comme engrais, dont on obtient d'excellents résultats en raison de la richesse des principes fertilisants qu'ils apportent à la terre.

La distillation n'épuise pas complètement les marcs, aussi loin qu'elle soit poussée. Elle n'en extrait que l'alcool et le reste des matières azotées, des matières grasses, des matières hydrocarbonées qui ont encore une grande valeur, soit pour la fumure, soit pour l'alimentation.

C'est peut-être dans l'alimentation qu'ils peuvent être le plus avantageusement utilisés, car ils fournissent une nourriture saine, abondante et économique, et ensuite un fumier où se retrouve tout ce que les animaux n'ont pas assimilé.

Tous les animaux domestiques mangent volontiers les marcs, cependant ils opèrent parfois un triage, comme le mouton qui ne mange guère que les pépins et les pellicules. On peut même en conclure que le marc de raisin non égrappé a moins de valeur que le marc égrappé ;

La conservation des marcs ne présente pas grande difficulté. Plus aisée quand le marc est utilisé dès la sortie du pressoir, on la réussit également, avec quelques précautions de plus, après distillation et même après le lavage pour la préparation des piquettes.

Le marc pris à la sortie du pressoir est simplement tassé soit dans des cuves, soit dans un silo semblable à ceux où l'on conserve le fourrage vert. On tasse fortement couche par couche, et quand le récipient est plein, on étale à la surface une couche de terre un peu épaisse qui maintient la compression, en même temps qu'elle empêche l'air

de pénétrer en excès dans la masse. Il est même bon de jeter de temps en temps un coup d'éclat sur cette couverture afin de boucher les fissures qui pourraient s'y produire.

Le marc frais renferme, en dehors du vin ou du cidre qui l'imprègne, un peu de sucre, surtout dans les marcs de pommes, qui donne lieu à une légère fermentation alcoolique et détermine un ensilage doux dont, sans autre traitement, le gros bétail s'accoutume très bien.

Les gros animaux de la ferme, bœufs, chevaux, mulets, s'assimilent sans inconvénient le marc frais, c'est-à-dire ni distillé ni lavé. L'alcool qu'il dégage lui communique même de légères propriétés excitantes favorables à la dépense de force que l'on demande à ces animaux.

Quant aux vaches, le marc frais leur convient aussi si elles sont à l'engraissement, mais serait plutôt nuisible à la vache laitière, surtout s'il en était fait abus.

Chez le mouton, l'alimentation en marc frais détermine des symptômes manifestes d'inflammation du tube digestif, et cet état nuit à son engraissement qu'il retarde, s'il ne l'entraîne même pas tout à fait.

Il vaut donc mieux, pour les vaches laitières et pour l'espèce ovine, utiliser les marcs brûlés ou lavés. Ce sont d'ailleurs ceux qui se produisent en plus grande quantité, car il est peu d'exploitations viticoles ou de cidreries où on n'utilise pas directement les marcs pour en tirer l'eau-de-vie ou pour en fabriquer des piquettes.

Lavé, le marc ne contient plus ni liquide vineux, ni cidre, ni sucre, du moins en quantité appréciable, mais il est gorgé d'eau et il est nécessaire de le faire repasser au pressoir pour qu'il la rende.

Cependant sa valeur nutritive reste

Nos Agriculteurs à l'honneur



EN HAUT : Un aspect de la Ferme de la Monjonnet, à Abbaretz (L.-I.).

EN BAS : M. Frémont Eugène, sa femme et ses enfants.

Rappelons que M. FRÉMONT EUGÈNE, la Monjonnet, à Abbaretz, a obtenu cette année le 1^{er} prix des Concours culturels, dans la catégorie des grandes exploitations. Il exploite comme métayer, depuis 1923, ce domaine de 65 hectares, et tire un excellent parti d'une terre ingrate.

M. Frémont travaille avec sa femme, huit enfants et deux beaux-frères. C'est un bel exemple de culture familiale. Les terres labourables font une large part au blé. Belles cultures de sarasin et d'avoine Ligowo-Brie. 25 hectares de prés et pâturages bien entretenus. Emploi rationnel des engrais chimiques, Empierrement de trois kilomètres de chemins.

Enfin M. Frémont possède un bon bétail Maine-Anjou, dix bœufs de travail, élevés sur place ; quatre bonnes juments type mayennais, et un outillage agricole très complet.

Membre de notre Syndicat, depuis de longues années, nous sommes heureux de le complimenter. Il fait honneur à notre grande famille terrienne.

sensiblement la même que celle du marc frais, mais sa conservation est un peu plus difficile. Elle se fait mieux dans une cuve que dans un silo. Il est bon aussi de tasser plus énergiquement et d'ajouter, par couche, un et demi pour cent de sel détrempé. La couverture devra aussi être plus épaisse et on pourra la surcharger de matériaux lourds pour obtenir le plus de compression possible.

Pendant les premiers jours, on laissera ouvert le robinet de vidange de la cuve, de façon à permettre l'évacuation de l'eau.

Dans tous les cas, qu'ils s'agisse de marc frais, de marc brûlé et distillé ou de marc lavé, ni les uns ni les autres ne devront être conservés en tas à l'air, car il se produirait très vite une fermentation acétique ou putride qui en ferait un aliment dangereux; le marc vinaigré provoque de violentes coliques, le marc putride des inflammations intestinales très graves.

En bon état, cent kilos de marcs ont la valeur nutritive de quarante kilos de foin sec, et il va sans dire que plus le marc perd d'eau sans cette valeur est accrue.

Les raisons de marcs que l'on peut donner sans danger aux animaux de la ferme sont les suivantes :

Aux bœufs, de vingt à vingt-cinq kilos par jour en mélange avec un peu de son humecté d'eau ou avec du tourteau.

Aux chevaux et mulets, de dix à douze kilos, avec du son.

Si bœufs, chevaux et mulets doivent être soumis à un fort travail, ne pas perdre de vue que si le marc frais les excite, le marc lavé les débilitait plutôt.

Pour les moutons, on peut, avec du marc lavé, aller jusqu'à une ration journalière de cinq à six kilos; diminuer de moitié avec du marc frais.

Aux porcs, on donne indifféremment marc frais ou marc lavé : cinq à dix kilos suivant la grosseur.

Le marc seul ne serait pas pour le bétail un aliment suffisant, il faut le compléter, suivant les espèces, par de l'avoine, du foin, de la luzerne, des grains, du tourteau, voire même par des feuilles d'arbres.

Les marcs sont aussi d'un bon adjuvant à la basse-cour. On accable les pépins d'empêcher les poules de pondre, les enlever donc pour les poules pondantes. Mais, d'autre part, personne ne conteste l'heureuse influence dans l'engraissement de la volaille et du dindon en particulier, de l'alimentation aux pépins.

Jean d'ARAUDES,
Professeur d'agriculture.

La Semaine de 40 Heures

La Société des Agriculteurs de France et l'Union Centrale des Syndicats nous communiquent la déclaration suivante :

« Les Agriculteurs de France, émus des conséquences des projets relatifs à l'adoption d'une semaine de 40 heures, qui font actuellement l'objet d'une discussion à la Conférence de Madrid,

» Rappelent que toutes les mesures prises au bénéfice du travail urbain ont leur répercussion immédiate sur le travail agricole et que l'on peut voir une des causes de la crise actuelle dans l'insuffisante attention portée aux facteurs agricoles lors de l'élaboration de maintes mesures économiques ou sociales.

» Ils précisent que la conception d'une semaine de 40 heures ne correspond, en agriculture, à aucune réalité, car le travail agricole, pris dans son ensemble, ne peut se mesurer à l'heure, à la journée ou à la semaine : il est déterminé par des tâches imposées par la nature, selon les époques de l'année et les variations atmosphériques.

» D'autre part — sans vouloir préjuger de la valeur de la réforme en ce qui concerne l'industrie et le commerce — ils attirent l'attention sur le fait que l'application de la semaine de 40 heures à ces deux branches de l'économie nationale aurait des répercussions désastreuses pour l'agriculture. Elle tendrait, en effet, à accentuer chez le salarié agricole l'idée que sa condition est particulièrement rigoureuse du fait des longues journées de travail requises à certaines périodes de l'année; elle découragerait profondément la masse des petits exploitants qui, ne profitant pas des réglementations relatives au travail, en viendront à estimer la propriété de la terre, avec le dur labeur qu'elle comporte, comme moins enviable que le travail salarié avec les avantages qu'il entraîne.

» En conclusion, ils estiment dangereux de consacrer par la législation la semaine de 40 heures qui, drainant les travailleurs des champs vers le chômage des villes, consommerait chez ceux qui restent le découragement engendré par une crise sans précédent.

Boycottons les Fruits américains

Le gouvernement a accepté d'engager avec les Etats-Unis des négociations commerciales, que nous n'hésitons pas à qualifier de scandaleuses, parce que les Etats-Unis, tout en se refusant à accorder à la France un tarif particulier, entendent que leurs marchandises bénéficient sur notre marché d'un régime de faveur.

Les négociations dont nous parlons ont déjà abouti à la conclusion d'un accord aux termes duquel « des licences d'importations seront accordées aux importateurs français de pommes et de poires originaires des Etats-Unis ».

Or il faut savoir : d'abord que notre marché est déjà littéralement submergé par les pommes et poires des Etats-Unis, puisque les importations, qui s'élevaient en 1927 à 68 millions de francs et 193.411 quintaux, ont atteint 210 millions de francs et 779.648 quintaux en 1931.

Ensuite que notre service de défense des végétaux a relevé que quatre-vingts pour cent des fruits frais originaires des Etats-Unis étaient contaminés par un insecte appelé « pou de San-José ».

Puisque le gouvernement livre le marché français à l'agriculture américaine (en attendant qu'il le livre à l'industrie américaine), c'est aux producteurs et aux consommateurs français à assurer eux-mêmes leur propre défense.

Boycottons sans pitié les fruits américains.

Simple histoire d'un Chou-fleur

A Paris, une cuisinière achetait, il y a quelques jours, un chou-fleur, l'épluchant, elle trouva à l'intérieur, soigneusement plié en quatre, le billet suivant :

« J'ai vendu ce chou-fleur 25 centimes. Soyez assez aimable pour me dire combien vous l'avez payé aux Halles. » Suivaient le nom et l'adresse du vendeur. Le chou-fleur avait été acheté au prix de 4 fr. 25. C. 41 francs de bénéfices par les divers intermédiaires.

Pour la fumure de vos terres

Les Syndicats ont un rôle de plus en plus important de nos jours. Le Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure ne faillit à aucun de ses devoirs, et c'est pourquoi il s'est toujours efforcé de conseiller à ses adhérents l'emploi des engrais dont l'efficacité est partout reconnue et qui payent largement. Déjà dans les diverses séries d'articles parues dans ce bulletin, il a conseillé aux cultivateurs le chlorure de potassium, engrais qui était peu connu, il y a une dizaine d'années, et qui a pris un très grand développement depuis.

Aujourd'hui, toujours en tête du progrès, il vient vous conseiller l'emploi d'engrais qui ne sont certes pas nouveaux, mais dont il n'a pas parlé encore parce qu'il attendait que ces engrais aient fait leurs preuves.

Ces preuves sont faites maintenant, et largement, aussi c'est avec confiance que nous conseillons à nos adhérents d'employer les engrais « Syndipee ».

Ces engrais, à base de phosphate bicalcique, sont à haut dosage, très efficaces, rapides d'action, et contiennent une petite quantité de chaux.

Nous sommes à même de vous fournir en engrais « Syndipee » :

— Le Phosphate bicalcique, qui remplace en un seul sac, comme rapidité d'action et comme efficacité, trois sacs de superphosphate, d'où économie de main-d'œuvre, de temps et aussi apport léger de chaux.

— Les engrais phospho-potassiques « Syndipee », dosant 15/30 C (15 % d'acide phosphorique du phosphate bicalcique, et 30 % de potasse du chlorure de potassium) et 22/22 C (22 % d'acide phosphorique du phosphate bicalcique, et 22 % de potasse du chlorure de potassium).

L'engrais 22/22 C convient aux prairies naturelles et artificielles. Le 15/30 C convient aux pommes de terre, betteraves, choux fourragers, quand on veut mettre l'Azote seule-

ment au premier binage et aux céréales d'automne quand on ne veut mettre l'Azote qu'au printemps.

C'est l'engrais par excellence des vignes qui partent en bois.

Les engrais complets « Syndipee » dosant 8/13/19 C :

8 % d'azote mi-nitrique mi-ammoniacal du nitrate d'ammoniaque ; 13 % d'acide phosphorique du phosphate bicalcique ;

19 % de potasse du chlorure de potassium.

Cet engrais parfaitement équilibré convient parfaitement aux blés et avoines d'hiver, là où on n'a fait aucune fumure à l'automne.

Il peut être employé aussi bien dans la culture de la pomme de terre que pour les betteraves, le maïs fourrage, les choux. Pour les céréales de printemps, un épandage de 8/13/19 C fait quelques jours avant les semailles assure une bonne levée et un rendement certain.

Nos adhérents ne s'étonneront pas que nous ne préconisions pas un nombre plus grand de formules d'engrais composés, c'est dans le but de ne pas égarer le cultivateur que nous tenons à n'indiquer que celles ci-dessus.

Il existe cependant des formules plus élevées, telles le 10/10/20 C, que nous ne conseillons qu'à nos adhérents maraîchers.

Ajoutons que ces formules ont été créées sur les indications des Services agronomiques du Ministère de l'Agriculture comme étant celles qui répondent le mieux aux besoins des plantes cultivées dans notre région.

Que nos syndiqués qui veulent faire des progrès en culture ne craignent donc pas de s'intéresser à ces engrais qui, eux, sont en progrès sur ceux que nous avons employés jusqu'ici.

Qu'ils en demandent à nos dépositaires qui pourront leur en fournir.



Concours de Saint-Etienne-de-Montluc (Suite et fin)

POULINIERS TROTTEURS SUITEES

1. 700 fr., à M. Arthur de Lajartre, au Temple-de-Bretagne, pour Revanche; 2. 650 fr., à Constant Porchet, à Saint-Jean-de-Boiseau, pour Belle-Phalange; 3. 550 fr., à Victor Babin, à Saint-Etienne, pour Blus-Orange; 4. 450 fr., à Louis Harveau, à Saint-Etienne, pour Vigie; 5. 350 fr., à Léon Mureau, à Rouans, pour Dame-de-Cœur; 6. 350 fr., à Louis Fairand, à Cordemais, pour Victoire; 7. 300 fr., à Georges Perrault, à Héric, pour Coquette-III; 8. 200 fr., à Alexandre Simon, à Cordemais, pour Vision-III.

POULINIERS NON SUITEES (Type Selle)

1. 300 fr., à Pierre Bernier, à Saint-Etienne, pour Flora; 2. 300 fr., à 200 fr., à Joseph Auffray, à Saint-Etienne, pour Glaneuse; 3. 150 fr., à Alexandre Simon, à Cordemais, pour Ciboulette; 4. 150 fr., à François Allain, à Cordemais, pour Alouette.

POULINIERS NON SUITEES (Type Cob)

1. 300 fr., plus 200 fr. de majoration, à Victor Babin, à Saint-Etienne, pour Flora; 2. 200 fr., plus 200 fr. de majoration, à Pierre Allais, à Saint-Etienne, pour Gamine; 3. 200 fr., à Victor Babin, à Saint-Etienne, pour James-d'Argent; 4. 150 fr., plus 200 fr., à François Bernier, à Saint-Etienne, pour Fauvette; 5. 150 fr., plus 200 fr. de majoration, à Alexandre Valtée, à Couron, pour Gazelle; 6. M. H., à Pierre Boubry, à Saint-Etienne, pour Finette; 7. M. H., à Jean Chevalier, à Cordemais, pour Elie; 8. M. H., à Jean Allais, à Saint-Etienne, pour Gamine; 9. M. H., à Joseph Mahit, à Saint-Etienne, pour Clarinette.

POULINIERS NON SUITEES (Type Trotteur)

1. 400 fr., à Constant Porchet, à Saint-Jean-de-Boiseau, pour Phalène; 2. 300 fr., à Eugène Halgand, à Montoire-de-Bretagne, pour Australienne; 3. 300 fr., à Louis Fairand, à Cordemais, pour Uperna; 4. 200 fr., à Pierre Marand, au Temple-de-Bretagne, pour Cléopâtre; 5. 200 fr., à Alexandre Simon, à Cordemais, pour Andromaque.

Concours de Poulinières (Suite)

POULINIERS SUITEES (Type Selle)

1. 1.200 fr., plus 500 fr. pour le poulain, à Joseph Corbé, à Montoir, pour Désirée; 2. 1.000 fr., plus 300 fr. de majoration, plus 200 fr. pour le poulain, à Jean Corbé, à Montoir, pour Folle-Maitresse; 3. 900 fr., plus 300 fr. pour le poulain, à Jean Corbé, à Montoir, pour Uranie; 4. 800 fr., plus 200 fr. de majoration, plus 500 fr. pour le poulain, à François Clouet, à Pringuiat, pour Gitan; 5. 750 fr., plus 500 fr. pour le poulain, à Maurice Ardeois, à Lavau, pour Alouette; 6. 750 fr., plus 500 fr. pour le poulain, à André Lefevre, à Nantes, pour Saragol; 7. 600 fr., plus 200 fr. pour le poulain, à François Clouet, à Pringuiat, pour Fleuve-d'Avril; 8. 600 fr., plus 200 fr. de majoration, plus 300 fr. pour le poulain, à Victor Lebeau, à Montoir, pour Griselida; 9. 500 fr., plus 100 fr. pour le poulain, à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Alca; 10. 500 fr., plus 500 fr. pour le poulain, à Victor Lebeau, à Montoir, pour Désée; 11. 500 fr., plus 300 fr. pour le poulain, à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Xermine; 12. 400 fr., à Auguste Ardeois, à Lavau, pour Sentinelle; 13. 400 fr., plus 500 fr. pour le poulain, à Pierre Gaudin, à Donges, pour Vierge-Bleue; 14. 400 fr., plus 200 fr. de majoration, à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Gagneuse; 15. 400 fr., plus 100 fr. pour le poulain, à Jean-Baptiste Breteché, à Blain, pour Udine; 16. 300 fr., plus 200 fr. de majoration, plus 500 fr. pour le poulain, à François Ardeois, à Lavau, pour Fleurette; 17. 300 fr., plus 500 fr. pour le poulain, à Alphonse Dabin, à Saint-Nazaire, pour Quéteuse; 18. 250 fr., à Emmanuel Comerais, à Montoir, pour Eglantine; 19. 250 fr., à Joseph Corbé, à Montoir, pour Risque; 20. M. H., au même, pour Délaisse; 21. M. H., rappel de prime de 500 fr. pour le poulain, à Victor Lebeau, à Montoir, pour Marie; 22. M. H., 300 fr. pour le poulain, à Louis Sorin, à Donges, pour Aspasie.

POULINIERS SUITEES (Type Cob)

1. 500 fr., plus 100 fr. pour le poulain, à François Jagu, à Bouée, pour D'ouviens-Tu; 2. 300 fr., plus 100 fr. pour le poulain, à Jean Gouret, à Fay-de-Bretagne, pour Elégante; 3. 300 fr., à Pierre Bonnet, à Lavau, pour Unité; 4. 300 fr., à Jean Briand, à Malville, pour Etincelle; 5. 200 fr., à Edouard David, à Fay-de-Bretagne, pour Uria; 6. 200 fr., à Victor Lebeau, à Montoir, pour Lisette.

POULINIERS NON SUITEES (Type Selle)

1. 500 fr., à Victor Lebeau, à Montoir, pour Trézine; 2. 450 fr., à Pierre Breteché, à Bouvion, pour Vidette; 3. 400 fr., plus 200 fr. de majoration, à Victor Lebeau, à Montoir, pour Gatée; 4. 350 fr., à Emmanuel Criand, à Pringuiat, pour Auréole; 5. 350 fr., à Alexandre Sorin, à Montoir, pour Reine-du-Petit-Vicomte; 6. 350 fr., à Lecour-Grandmaison, à Camphor, pour Gamine; 7. 300 fr., à Alfred Bagel, à Pringuiat, pour Bayadère; 8. 300 fr., à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Eglantine; 9. 300 fr., à Pierre Gaudin, à Donges, pour Etamine; 10. 200 fr., à Emile Fourage, à Savenay, pour Sorbonne; 11. 200 fr., à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Epantée; 12. 200 fr., à Auguste Ardeois, à Lavau, pour Ukraine; 13. 200 fr., à Louis Blanchard, à Savenay, pour Sophie; 14. 200 fr., à François Clouet, à Pringuiat, pour Brioche; 15. 200 fr., plus 200 fr. de majoration, à Alexandre Sorin, à Montoir, pour Cygène; 16. 200 fr., à Mme Veuve Bagel, à Bouvion, pour Soumise; 17. 200 fr., à Emile Fourage, à Savenay, pour Surprise; 18. 200 fr., à Victor Lebeau, à Montoir, pour Flora; 19. 200 fr., à André Lefevre, à Nantes, pour Saratof; 20. 200 fr., à Francis Bioret, à Pringuiat, pour Elégante; 21. 200 fr., à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Folle-Bergère.

POULINIERS NON SUITEES (Type Cob)

1. 300 fr., plus 200 fr. de majoration, à François Jagu, à Bouée, pour Fanfarone; 2. 250 fr., à Louis Corbat, à Savenay, pour Alca; 3. 250 fr., à Francis Drouillard, à Savenay, pour Voltige; 4. 200 fr., à Emmanuel Bioret, à Pringuiat, pour Coquette; 5. 150 fr., à Gabriel Gattepail, à Bouée, pour Elégante; 6. 150 fr., plus 200 fr. de majoration, à Francis Drouillard, à Bouée, pour Gitan; 7. 150 fr., à Théophile Lemoine, à La Chapelle-Launay, pour Guignette; 8. M. H., à Denis Clouet, à Pringuiat, pour Fatma; 9. M. H., à Auguste Lefevre, à Lavau, pour Ebène.

INSCRIPTION AU STUB-BOOK DU TROTTEUR FRANÇAIS

Afin de faciliter l'inscription, au « Stud-Book du Trotteur français », des produits nés en 1932 et pour éviter en fin d'année, l'accumulation des certificats d'origine, MM. les Propriétaires et Eleveurs sont instamment priés d'adresser au Secrétaire de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, 7, rue d'Astorg, Paris (8^e), des qu'ils auront été établis par l'Administration des Haras, les certificats d'origine desdits produits, qui seront, par la même occasion, inscrits sur la liste des chevaux désignés de demi-sang publiée dans le « Bulletin ».

COMMERCANTS ET INDUSTRIELS

qui voulez que vos enfants puissent par eux-mêmes contrôler leurs comptes et faire leurs déclarations fiscales. Quelques mois d'études à l'Ecole Pigier, 6, rue Crébillon, à Nantes, suffiront pour acquérir la compétence nécessaire.

L'Amélioration laitière du Bétail

Comment améliorer la race par les taureaux ? Le livre d'élite de la race normande. Comment se procurer de bons reproducteurs normands ?

Nous lisons dans le « Bulletin du Syndicat des Agriculteurs de la Manche » :

« On garde volontiers dans beaucoup d'étables les génisses les meilleures laitières (ou celles que l'on croit les meilleures), car l'on sait depuis longtemps que les caractères laitiers sont héréditaires.

Parfois il n'est pas rare d'entendre l'observation suivante : « C'est étonnant, ces vaches sont beaucoup moins bonnes que leurs mères... Ça dégénère... »

Et, par contre, voilà ce qu'on n'entend jamais : « La fille est meilleure laitière que la mère, mais le père avait une excellente souche laitière et m'a donné plusieurs génisses avec une très bonne mamelle. »

L'explication est très simple. On ne s'occupe pas du tout du taureau.

Pourtant, lui aussi transmet à sa descendance ses facultés laitières et beurrières, bonnes ou mauvaises : et avec quelle rapidité... Vous garderez deux ou trois génisses d'une vache pendant qu'un taureau pourra vous en laisser dans le même temps une cinquantaine, voire plus.

Or, on ne peut juger sérieusement la valeur laitière d'un taureau d'après ses caractères extérieurs dits « signes laitiers ». Ceux-ci sont beaucoup moins apparents que chez la vache où ils sont déjà si souvent trompeurs; mais alors que l'on peut contrôler rapidement la valeur laitière d'une femelle, celle du taureau ne peut s'apprécier qu'après cinq ou six ans.

Il n'existe qu'un seul moyen de connaître la valeur beurrière d'un taureau lorsqu'on ne garde ceux-ci que jusqu'à trois ou quatre ans. C'est le contrôle beurrier des parents.

L'initiative qu'a prise le Herd-Book Normand est fort louable. Elle ouvre la voie au progrès de l'amélioration laitière et beurrière.

Il a créé à côté du Herd-Book un livre généalogique de conformation, un livre d'élite pour les vaches de bonne conformation et inscrites au contrôle laitier des syndicats d'élevage ayant produit plus de 200 kilos de beurre en 300 jours.

Ces animaux sont revus par une Commission pour leur conformation avant l'inscription définitive.

Il en est de même pour les taureaux qui doivent :

1° Pour être recommandés, avoir une mère ayant produit plus de 200 kilos de beurre.

2° Pour être inscrits au livre d'élite, avoir six sœurs de père ou filles ayant fourni plus de 200 kilos.

Toutes ces institutions : Herd-Book, Contrôle laitier, Livre d'élite, dont le développement est si intense dans le département de la Manche, sont de précieux encouragements pour l'éleveur qui veut se consacrer à l'amélioration de sa production laitière, tout en se ménageant du côté de la viande un débouché tel que la race normande est susceptible d'en assurer. Il est utile, en effet, de rappeler que la race normande est à la fois une race beurrière et une race de viande de première qualité.

Si nous ajoutons qu'une puissante organisation : le Syndicat des Agriculteurs de la Manche, 1, rue de Lessay, Coutances, a organisé depuis plusieurs années un service d'achat de bétail normand, c'est dire qu'actuellement l'acheteur de toutes les régions peut s'adresser en toute confiance au département naisseur de la race normande — la Manche. Le service d'achat de bétail se trouve très avantageusement placé pour l'exécution des achats que désirent faire les agriculteurs, car il est en relations continues avec tous les éleveurs du pays et en raison de sa position d'indépendance, il est en mesure d'obtenir le meilleur genre de bétail aux prix les plus réduits possibles.

Il s'occupe de fournir tous animaux de commerce (bœufs, vaches d'élevage) comme tous animaux d'élevage, de service et sujets d'élite.

Il peut faire parvenir aux clients qui ne veulent pas se déranger, les animaux qu'ils désirent. Il lui suffit d'être bien renseigné sur la catégorie recherchée, sur les goûts de l'acheteur au point de vue robe, conformation, âge, poids, origine, etc.

Si certains préfèrent se rendre sur place — ce qui est très souhaitable — ils fixeront un rendez-vous au chef de service qui les conduira dans plusieurs élevages et les aidera à faire leurs achats. Une fois ceux-ci terminés, ils n'auront à s'occuper de rien, le service se chargeant de l'embarquement et de l'expédition.

H. de VILLOUTREYS.
Ingénieur agronome.

Machines Agricoles

Concasseurs

Cylindres en acier trempé; distributeur automatique par engrenages; mécanisme de réglage; coussinets bronze.



Modèle à bras, sur pieds bois :
N° 1 débit 80 litres..... 365 fr.
N° 2 — 100 — 415 »
N° 3 — 130 — 510 »
Modèle au moteur, sur bâti fonte :
N° 2 débit 150 litres..... 485 fr.
N° 3 — 250 — 595 »
N° 3 bis — 350 — 780 »
N° 4 — 450 — 980 »
Prix départ. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Moulins à Pommes

MOULINS A RESSORTS, A NOIX DROITES SUR PIEDS :

N° A. 10. — Noix long. 10 cm., débit 450 kilos, à un volant : 495 fr.
N° A. 12. — Noix long. 12 cm., débit 800 kilos, à 1 volant : 570 fr.; à 2 volants : 645 fr.

N° A. 14. — Noix long. 14 cm., débit 1.000 kilos, pour marche au manège, à 1 volant : 575 fr.; à 2 volants : 650 fr.

N° C.M. — Noix long. 22 cm., débit 4.000 kilos, pour moteur, avec ressorts épierreurs et engrenages taillés, ce qui peut donner à l'arbre une vitesse de 200 tours par minute. Prix : 935 fr.

BROYEURS « SIMON » à lames munies de séries obliques. A un cylindre muni de lames qui écrasent le fruit sur un dossier cannelé réglable.

Long. cylindre Travail Prix
12 cm. 6 à 8 H* 525 fr.
14 — 14 à 15 — 650 »
16 — 19 à 20 — 820 »

BROYEURS « SIMON » à lames munies de séries obliques.

Nomb. de lames Travail Prix
3 4 à 6 H* 380 fr.
5 6 à 8 — 520 »
6 10 à 15 — 680 »

Ces prix s'entendent départ fabricant. Remise à nos adhérents.

Moulins à pommes à carrée fonte, et autres modèles sur demande.

Fouloirs

FOULOIRS A RAISIN, A 2 CYLINDRES CANNELÉS munis d'un ressort avec vis de réglage permettant de régler l'écrasement.

Les cylindres sont de gros diamètre et ne refusent pas le raisin.

Longueur des cylindres Prix avec bâti Prix sur civière sans pieds
30 cm. 350 fr. 275 fr.
37 — 380 — 300 —
40 — 420 — 340 —
45 — 470 — 390 —
50 — 530 — 430 —

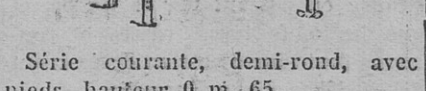
FOULOIRS SUR CIVIERE A 1 CYLINDRE, réglage par vis, pour petite exploitation, raisins et pommes.

Cylindre 0*20..... 350 fr.
— 0*30..... 400 »

FOULOIRS MIXTES, POUR POMMES ET RAISINS, à 1 cylindre et lames. Le raisin se traite avec la trémie normale; à l'aide d'une seconde trémie, on broye les pommes. Appareil sur 4 pieds, grand volant et ressort épierreur, cylindre à lames de 0*30. Prix : 650 fr. Trémie supplémentaire : 50 fr.

Fouloirs visibles à Nantes. Prix départ usine. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Aurevoir « LE MODERNE »



Série courante, demi-rond, avec pieds, hauteur 0 m. 65.

Longueur Contenance Poids Galvanisés
1*50 150 lit. 210 fr. 270 fr.
2* 200 — 245 — 315 —
2*50 250 — 285 — 365 —
3* 300 — 320 — 415 —
4* 400 — 465 — 595 —
5* 500 — 560 — 715 —
6* 600 — 655 — 840 —

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Modèles sans pied, séries larges, séries trapézoïdales : nous consulter.



Coupe-Racines

Nouveaux coupe-racines brevétés, avec palier à billes auto-réglable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du cou-

sinet forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

N° Désignation Débit approx. en kilos Prix avec Couvre-Lames
1 Sur 3 pieds fer 500 à 600 260 fr.
1 bis — 700 à 800 280 »
3 — 1.200 360 »
6 Bâti fonte p* m* 3.500 600 »
Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Ces coupe-racines livrés sans couvre-lame, réduction de 28 francs.

Pompes à Vin

Modèles à bras, pour vin et arrosage.
N° 1 débit 2.500 litres..... 300 fr.
N° 2 — 3.000 — 425 fr.
N° 3 — 5.000 — 500 fr.
N° 4 — 7.000 — 595 fr.

La pompe n° 1 ne convient que pour l'arrosage.

A partir du n° 2 les corps de pompes sont chemisés cuivre et le piston monté à guides. Les n° 1, 2 et 3 sont sur broquette à une roue; le n° 4 sur chariot à deux roues.

Pompe spéciale pour vins et cidres :
Modèle à bras sur chariot, très pratique :

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 24 Octobre 1932

ANIMAUX	Ancetés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.412	3.300	7 10	6 30	5 10	7 80	4 25	3 45	2 55	4 83
Vaches.....	1.057	1.500	6 90	5 90	4 70	8 10	4 15	3 25	2 35	5 18
Taureaux.....	403	980	6 »	5 10	4 80	6 80	3 60	2 80	2 40	4 20
Veaux.....	1.738	1.600	10 20	8 10	6 60	12 »	6 12	4 60	3 63	7 45
Moutons.....	14.994	13.900	15 40	10 10	8 10	17 20	7 70	4 75	3 55	8 »
Porcs.....	2.883	2.883	10 56	9 72	7 42	11 »	7 40	6 80	5 20	7 70

Du Jeudi 27 Octobre 1932

Bœufs.....	1.674	1.500	7 »	6 20	5 »	7 70	4 20	3 40	2 50	4 77
Vaches.....	837	700	6 80	5 80	4 60	8 »	4 03	3 20	2 30	5 12
Taureaux.....	262	240	6 »	5 10	4 80	6 80	3 60	2 80	2 40	4 20
Veaux.....	1.769	1.600	10 10	8 »	6 50	11 90	6 05	4 55	3 57	7 37
Moutons.....	7.387	7.200	15 40	10 10	8 10	17 20	7 70	4 75	3 55	8 20
Porcs.....	2.166	2.166	10 56	10 »	7 42	11 »	7 40	6 80	5 20	7 70

Le Parlement et la Crise agricole

Les parlementaires sont rentrés mardi dernier, 25 octobre... A la Chambre, par 500 voix contre 78, les députés décidèrent de procéder immédiatement à la discussion des nombreuses interpellations sur la crise agricole, celle du blé en particulier.

LA DECLARATION OBLIGATOIRE DES STOCKS DE BLE

M. Gardey, ministre de l'Agriculture, a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi instituant la déclaration obligatoire des stocks de blé. Ce projet serait établi dans les mêmes conditions que celui qui est appliqué aux viticulteurs et qui les oblige à déclarer le montant de leurs récoltes. Un projet conçu dans le même esprit, il y a quelques mois, avait été voté par la Chambre mais repoussé par le Sénat.

Par ailleurs, le Ministre de l'Agriculture et plusieurs députés, comme MM. Dapuis (Oise) et Triballet (Eure-et-Loir) se montrent partisans absolus

de la création d'un OFFICE NATIONAL DU BLE, qui permettrait au ministre de se rendre acquéreur de céréales, de constituer des stocks, à l'aide desquels il pourrait régulariser les cours ; de connaître l'importance des récoltes ; de contrôler les moulins, etc... Nous avons déjà dit, en ce Bulletin, ce qu'il fallait penser d'un tel Office. Ce serait une arme à deux tranchants, la main-mise de l'Etat sur nos exploitations et nos propres affaires.

L'Etat a bien autre chose à faire. Qu'il commence par gouverner... A chacun son métier !

LA REVISION DES BAUX A FERME

Le Sénat a fixé au 8 novembre la discussion de la proposition de loi ayant pour objet d'autoriser, au profit des fermiers, la révision du prix des baux à ferme de longue durée. On sait qu'un projet avait déjà été voté par la Chambre mais qu'il était resté en instance sur le bureau de la Haute Assemblée, pour études

PRIX-COURANT

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sans variation.

Alimentation du Bétail

Brisures de Riz.....	90 »
Farine de Manioc.....	102 »
Riz Saigon N° 1, par 100 kilos	95 »
Issues de riz.....	75 »

Remouillage de fèves (sacs 75 kilos).....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay	
« LE TITAN ».....	105 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay	
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.	

Tourteaux Arachide «Armor»	90 »
Mais pour volailles (quantité importante, nous consulter).....	90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE	
Provende « Sucraff » N° 1... 76 »	
« Sucraff » N° 2... 73 »	

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %	
avoine, 35 % mélasses.....	96 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourteaux).....	98 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs.....	93 »
Optima pour porcelets et truies.....	146 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.	

ALIMENTATION DES BOEUF VACHES ET YEUX

Optima lait vert.....	80 »
Optima lait vert.....	85 »
Optima lait rouge.....	105 »
Optima pour engraissement des bœufs.....	97 »
Optima veaux élevage rouge.....	106 »
Les 100 kilos logés.	
Optima veaux élevage vert.....	88 »
Les 100 kilos logés.	
Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos.	14 »
Quantité importante, nous consulter.	

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé.....	115 »
Grande Pondeuse.....	130 »
Farine de viande.....	180 »
Farine d'os alimentaire.....	87 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	

Aliments mélassés

Mélasce Say, 80 % mélasses.....	86 »
Son mélassé Say, 50 %.....	103 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses.....	135 »
Provende « LAPOX » pour lapins.....	120 »

La Vie Syndicale

Electrification Rurale

Des conférences sur l'Electrification des campagnes auront lieu :

Vendredi 4 novembre, à

Chéméré, salle de la Mairie, à 9 h. 30. Arthon, salle de la Mairie, à 14 heures.

Dimanche 6 novembre, à Saint-Colombin, salle de la Mairie, à 8 h. 30.

Touvois, salle de la Mairie, à 11 h. Tous les cultivateurs sont invités.

AVIS

Les maisons faisant partie du Syndicat de la Nouvelle, préviennent leur clientèle que leurs magasins seront ouverts toute la journée le lundi 31 octobre, veille de la Toussaint.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
Déplacements des organes
PAR LA MÉTHODE
LEROY

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

Enfant Ripaud, Four, Sion-le-Mines.

M. Alphonse Joseph, Le Bois-Riant, Mézanger.

M. Bizeul Julien, Les Domaines, Notre-Dame-des-Landes.

M. Gustave Gantier, la Cornillais au Saint-Marie-sur-Mer.

M. François Rétif, à la Bidelet, commune d'Erbray.

M. Penteceuteau, à la Vieillesse, en Saint-Joseph.

M. Henri Pipaud, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Châtillon.

Mme Bossis, au Pommier, par Legé.

M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.

M. Pincerau, à Saint-Jean du Pellerin.

M. Cressonard, à Châteaubriant.

M. L. Chamois, au Pallet.

Mme Gastineau, à la Chapelle-Clain.

M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.

Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Seul M. LEROY ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme LEROY reçoit les dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Châteaubriant, mercredi 2 novembre, Hôtel de la Gare.

Anenis, jeudi 3, Hôt. des Voyageurs.

Nozay, lundi 7, Hôtel du Pellerin.

Saint-Philbert-de-Grandlieu, mercredi 9, Hôtel Denis.

Nort, vendredi 11, Hôt. de Bretagne.

LEROY, Spécialiste herniaire

6, Rue du Petit-Bacchus - NANTES

Madame LEROY reçoit les Dames

L'abondance des matières nous oblige à reporter à la semaine prochaine la suite de notre intéressant feuilleton.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel Blanc 4986, 5409 ; Coudré 13 ; Seibel Rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 6005, 7053, 8745, 8748, 8916 ; Baco Rouge, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. Authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

88. — Tonnes, barriques, futailles en tous genres, M. Henri Charon, 36, quai Malakoff, Nantes.

185. — A vendre plants de vignes greffés : Muscadet, Pinot, Colombard, Seibel 4986 blanc, Seibel 4643, 5455 rouges racinés, Baco rouge N° 1, Baco blanc 22 A, Bertille blanc 450, Noah, Othello et autres numéros blancs ou rouges, racinés. S'adresser à Meneux Auguste, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer. On peut visiter les pépinières.

208. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

214. — A vendre barriques neuves et d'occasion, tous genres, très beau choix ; demi-muids chêne et châtaignier ; tonne à sulfater ou à purin. S'adresser chez Henri Luzat, tonnelier, Saint-Julien-de-Concelles.

215. — A vendre, bonne jument, 8 ans, apte à tous travaux, et une charrette fourragère. S'adresser à M. Auguste Lechat, chemin de la Haulchère, Doullon.

216. — A vendre, beaux plants d'arperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plants sélectionnés extra. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

219. — A affermer à moitié fruits, ferme de 25 hectares, pour Toussaint 1933, en Petit-Mars. S'adresser au Syndicat.

220. — A vendre, jeunes reproducteurs mâles, race Maine-Anjou, meilleure origine, prix abordables. Ecrire à Mme Veuve Sautreau, Le Pallet (L.-I.).

221. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire). Offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux ; 10 pommiers, tige 2 mètres, 0°10 à 0°12 de tour, 185 fr. ; 0°08 à 0°10, 140 fr. ; 10 poiriers sur cognassier, 50 francs. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

222. — A affermer pour Toussaint 1933, ferme Grand-Burgantier, 30 hectares, près Les Sables-d'Olonne, bonnes conditions. Ecrire M° Pouch, notaire aux Sables-d'Olonne (Vendée).

223. — A louer de suite ou au 1^{er} novembre 1933, commune de La Meillerie-de-Bretagne, ferme bien logée, d'environ 9 hectares 50 ares, au besoin on céderait bétail et matériel. S'adresser M° Laugon, notaire au Grand-Auverné (L.-I.), ou au propriétaire exploitant de la dite ferme, à la Croix aux Camus, La Meillerie-de-Bretagne.

224. — A louer présentement, en entier ou séparément, à moitié fruits, beau vignoble de 7 hectares, et à prix d'argent, une ferme de 14 hectares y attenant, le tout situé au Pré-Brand, Saint-Herblon (près Anenis). S'adresser à M. Grasset, La Grange, Champocé (Maine-et-Loire).

225. — Très bonne ferme de 25 hectares, ou moins, à louer à ferme ou à moitié, en Vieilleville, jouis-

sancé au gré du preneur. Ecrire M. Gaigeard, rue Bonne-Garde, Saint-Sébastien-sur-Loire.

226. — Viticulteurs propriétaires, pour vos nouvelles plantations, plantez les six meilleures variétés d'Hybrides connues dans notre région : Seibel blanc 880, 4986 ; Baco 22 A ; rouge 4643, 5455 ; Baco N° 1. Dispose également de plants greffés : Gros lot de Cinq-Mars, Gros-plant, etc., ainsi que Noah, Gaillard, Othello, Auxerrois, Seibel et arbres fruitiers. Prix franco sur demande à M. Chesneau, horticulteur-pépiniériste, La Bernerie (L.-I.).

DEMANDES

86. — Cultivateur-vigneron célibataire demandé, muni très bonnes références. S'adresser Bureau du Syndicat

98. — Jeune homme sérieux, cherche place stable, comme jardinier dans château. S'adresser au Syndicat.

101. — On demande, pour la campagne, ménage toutes mains. S'adresser à M. Chappellain, La Calère, Marpiré (Ille-et-Vilaine).

Toutes les fourrures
Rien que les fourrures
PECHA
La plus grosse spécialité de tout l'Ouest
GRAND PRIX, NANTES 1924
11 Médailles et Diplômes d'Honneur
AU TIGRE ROYAL 14, R. d'Orléans NANTES

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 31. — Moisdon, Nozay, Pont-château.

Mardi 1^{er} novembre. — Blain, Saint-Etienne-de-Menthe, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 2. — Blain, Carquefou, Machecoul, Saint-Fiacre, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 3. — La Bernerie, Vieilleville, Anenis, La Chapelle-Heulin, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcet.

Vendredi 4. — Nort-sur-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 5. — Abbaretz, Le Pellerin, Saint-Etienne-de-Montluc.



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 27 octobre.

Farine de froment..... 166
Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre..... 107
Blé sans ail, base 76 kilos..... 109

Avoines grises ou noires (nouvelle récolte)..... 79
Avoines bigarrées (nouvelle récolte)..... 76

Sarrasin Bretagne (nouvelle récolte)..... 78
Sarrasin Loire-Inférieure..... 78

Orge indigène (nouvelle récolte)..... 71 à 72
Orge Maroc (nouvelle récolte)..... 59 à 60

Son bonne fabrication..... 47
Son moulin de la Loire..... 48

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes..... 200
Paille d'orge en bottes..... 195
Paille d'avoine en bottes..... 190

Foin, les 500 kilos..... 185 à 200

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 21 octobre

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 500. — 1^{re} qualité, 4,75-5,50 ; 2^e qual., 3,50-4,50 ; 3^e qual., 2,50-3,50.

BOEUF : 5. — Devant : 1^{re} qualité, 3,50 à 3,75 ; 2^e qual., 2,50 à 3,50 ; 3^e qual., 1,50 à 2,50. Derrière : 1^{re} qualité, 4 à 5 fr. ; 2^e qual., 3 à 4 fr. ; 3^e qual., 2 à 3 fr.

MOUTONS : 317. — 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 6 à 7 fr. ; 3^e qual., 4 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF. — Plus bas, 1,50 ; plus haut, 5 fr. ; prix moyen, 3,25.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 2,50 ; plus haut, 5,50 ; prix moyen, 4 fr.

MOUTONS. — Plus bas, 4 fr. ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6 fr.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 27 octobre

Aubergines, les 12, 6 fr. — Artichauts, les 12, 10 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr.

Carottes, la botte, 0,50. — Céleri rave, la botte, 4,50. — Céleri blanc, la botte, 5 fr. — Choux pommes, les 16, 10 fr.

Choux-fleurs, la pièce, 2,50. — Choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr.

— Escarottes, les 12, 3 fr. — Epinards, 2,50 fr.

le kilo, 1 fr. — Haricots verts, le kilo, 3,50. — Laitues, les 20, 6 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Noix, le kilo, 4,50. — Oseille, le kilo, 0,50. — Oignons, le kilo, 1,25. — Pommes, le kilo, 1 fr. — Pissenlits, le kilo, 2,50. — Poireaux, la botte, 3,50. — Poires, le kilo, 4 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 3,50. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr. — Tomates, le kilo, 1,50. — Pommes de terre, le kilo, 0,25.

Cours des Vins

Muscadet 1932..... 800 à 900
Gros-plant..... 400 à 425
Noah..... 180 à 220
Othello 6 1/2-7, après soutir. 300 à 325
Seibel..... 400 à 425

Cours des Laines

Aux derniers marchés laniens

CANDE
Marché du 23 octobre. — Blé, 100-105 fr.; orge, 75-80 fr.; avoine, 30-35 fr.; seigle, 98-100 fr.; paille, les 1.000 kilos, 200-220 fr.; foin, 300-350 fr. Beurre, la livre, 7.25-7.50; œufs, la douzaine, 8-8.50; poulets, la couple, 26-34 fr.; canards, la couple, 24-32 fr.; oies, 25-28 fr.; lapins, la pièce, 10-15 fr.; pigeons, la couple, 9-11 fr. Porcs gras, amenés 50, le kilo, 6.50-6.75; porcs maigres, amenés 110, le kilo 6.50-6.75; porcelaines, amenés 400, de 140 à 150 fr. pièce.

NOZAY
Farines, 162-163 fr.; blé, 106-107 fr.; orge de mouture, 76-77 fr.; son, 49-50 fr.; son de sarrasin, 73-74 fr. Cidre, la barrique, 130-140 fr., droits en sus. Hommes à cidre, 160-165 fr. aux 500 kilos. Beurre, le kilo, en gros 15 fr., au détail 16-16.25; œufs, 7.00-8 fr.; poulets, la couple, gros engraisés 29-35 fr.; canards, 25-32 fr.; la couple, oies, 26-30 fr.; la pièce 40 fr.; le kilo vivant; lapins, 9-14 fr. pièce (5 fr. le kilo); châtignes, 1-1.25 le kilo.

Beuf, 3-3.50 le kilo sur pied; vache, 2.50-3 fr.; veau, 4-4.25; mouton, 4.75-5 fr.; porcs gras, 6.50-6.70. Porcelets six à huit semaines, 150-180 fr.; de deux à trois mois, 190-280 fr.; courants de trois à quatre mois, 290-380 fr.; jeunes truies adultes, 350-400 fr. suivant poids et beauté.

CLISSON
Blé, 103 à 105 fr.; avoine, 95 fr.; blé noir, 90 fr. Paille, les 500 kilos, 115 fr. Poulets, la couple, gros 33 à 40 fr., moyens 31 à 37 fr., petits 25 à 30 fr.; lapins, la pièce, 10 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 8 fr.; beurre, la livre, 7 à 8 fr. Beufs gras, le kilo sur pied, 3 à 3.50; beufs de travail, la paire, 3.500 à 6.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2 à 3 fr.; vaches laitières, 1.200 à 2.500 fr.; veaux, le kilo, 5 à 5.50; porcs, 7 à 7.10; porcs de lait, 190 à 230 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Beurre, 7 à 7.50 la livre; œufs, 5 à 6 fr. la douzaine. Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 30 à 35 fr., petits 25 à 28 fr.; canards, la pièce, 14 à 20 fr.; pigeons, la couple, 5 à 6 fr.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS
Lancement du Super-Ile-de-France
AVIS AU PUBLIC
A l'occasion du lancement du super « Ile-de-France », la Compagnie d'Orléans mettra en marche, le samedi 29 octobre :
a) Un train spécial, express, toutes classes entre Nantes (départ 13 heures) et Saint-Nazaire (arrivée 14 h. 06) et desservant La Bourse et Chantenay;
b) Un train spécial express, toutes classes, partant de Saint-Nazaire à 18 h. 10 (au lieu de 17 h. 45 comme cela a été précédemment annoncé) et arrivant à Nantes à 19 h. 20, après avoir desservi Chantenay et La Bourse;
c) Le train express facultatif N° 140, partant de Saint-Nazaire à 18 h. 58, arrivant à Nantes à 19 h. 50. Ce train desservira Savenay, Chantenay et La Bourse;
d) Entre Le Croisic et Saint-Nazaire, le train omnibus n° 3558 d'été, qui part du Croisic à 13 h. 18 pour arriver à Saint-Nazaire à 14 h. 17.
Si les trains réguliers et supplémentaires étaient insuffisants, ils seraient doublés et même triplés pour assurer dans de bonnes conditions le retour des voyageurs.
Le public est également avisé que les billets à prix réduit (10 %) seront délivrés dans les gares de Nantes, La Bourse, Chantenay, à partir du jeudi 27 octobre.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.
L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.
LES EGLISOTTES (Gironde)
Pépinières J. Bécigneul
48, Rue Hauts-Pavés, NANTES - Tél. 110.74
TOUS ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande.

150 150 40

PARDESSUS mode, belle draperie pure laine, 150. 40.
MANTEAU drap. ou velours, 150. 40.
MANTEAU laine, doublé soie, col fourrure fillette, velours de laine. Du 2 au 6 ans,

50. 99. 99.

MANTEAU drap coté, grand revers, coloris mode et noir, 50.
MANTEAU tissu pure laine, col fourrure, entièrement doublé soie, 99.
PARDESSUS ville, forme croisée, dernière nouveauté, Exceptionnel, 99.

AUX DEUX PASSAGES
Angle rue de l'Écluse et rue des Carmes
NANTES - (près la place du Change) - NANTES

Pépinières Américaines
DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépinieriste Viticoleur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
Tél. 3 et 75
Expositions Nationales
1^{re} Prix Médailles d'Or
H. Conc. M. du Jury
60 hectares vignobles et pépinières
Plants greffés des meilleures variétés - Reproducteurs directs recommandés
Vastes champs de Pêches, Miras
Ghampes d'Exposition
Authentiques Sélection garanties
CATALOGUE SUR DEM.
Agents sérieux acceptés
FUTAILLES à vendre, Porto, Rhum, barriques, 1/2 nuids.
Tonnes à cidre. Barriques neuves. Prix intéressant. GUILLOT, 8, rue du Bourget, Nantes. Tél. 114-53.

SCORIES THOMAS
ENGRAIS PHOSPHATÉ ÉCONOMIQUE
PARFAIT POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX
TOUJOURS LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

CONTRE LA CARIE du Blé
LA POUDRE STELOI
Trente Années de Succès
Milliers de Références
Usine à Blois (L&C)
Se procurer chez les bons grainetiers, épiciers, etc... et au Syndicat agricole. Pour le traitement à sec, employer le Vitriol de la même Maison.

MAISON H. PETIT
A. PLACE DU COMMERCE 5 NANTES
Peut-être madame n'avez-vous pas encore pris de décision pour la toilette d'hiver de vos garçons.
Venez donc chez H. PETIT : c'est la maison des enfants, et c'est là que, toutes choses bien envisagées, vous trouverez les avantages les plus certains de choix - de goût - de prix.
La Maison sera ouverte le lundi 31 toute la journée.

Plus de Chevaux poussifs
Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.
Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi, accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.
Monsieur le Professeur P. PARAT
Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)
Compte chèque postal 45782, Bordeaux.
Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.
PRÊTS les meilleures conditions **CAPITAUX** réponse gratuite de suite **CRÉDIT de FRANCE 81, rue Turbigo, PARIS**
CIDRE COLORÉ - BONIFIÉ CONSERVÉ - CLARIFIÉ MALADIES GUÉRIES
PAR LES **PRODUITS GATÉ**
EXIGER LA VRAIE MARQUE
T^{ms} PH^{ms} et E. GALICHÈRE - St-Lô
Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Laget, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

POUR LA TOUSSAINT
CAR ELLE SEULE VEND A LA FOIS
BON BEAU PAS CHER
LA belle fermière
12, Rue J.-J.-ROUSSEAU (près la Place Graslin)
Spécialiste du Vêtement pour HOMMES et pour ENFANTS
NOS PRIX SONT LES PLUS BAS - - - EN RECLAME
Nos **COMPLETS** 69 - 99 - 135 - 189 - 250 fr.
Nos **PARDESSUS** 59 - 89 - 125 - 175 - 225 fr.
Nos **VÊTEMENTS de PLUIE** 49 - 79 - 110 - 125 - 159 fr.
SUPERBE CADEAU A TOUT ACHETEUR

COUPE-RACINES IDEAL
MONTÉ SUR BILLES
Entièrement métallique, tremée tôle d'acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unanimentement apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.
H. LADROYE, fonderie
SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)